

# Le Fin Mémo 0/15



LA LIGNE FINE

---

*Institut*

## Comprendre la protection de l'enfance en France – Présentation de la série

Série : Protection de l'enfance

Pôle thématique : RIDS – Relations internationales, Défense et Sécurité  
Auteurs : Marine GOUAISBAUT, Maëlle AUBERT, Ismail BOUGHIOUL  
Date de publication : 18 janvier 2026

# 1. Objet de la série

Cette série de mémos vise à offrir une **base de connaissances claire, structurée et accessible** sur la protection de l'enfance en France.

Elle s'adresse :

- aux **professionnels** : travailleurs sociaux, personnels de santé, magistrats, éducateurs spécialisés, assistants familiaux, cadres de l'ASE ;
- aux **décideurs publics** : élus, administrations centrales et déconcentrées, conseils départementaux, agences et organismes nationaux ;
- ainsi qu'à toute personne (étudiants, journalistes, chercheurs, citoyens engagés) souhaitant comprendre **comment est organisé, gouverné et évalué** le système français de protection de l'enfance.

Chaque mémo :

- se concentre sur **un thème précis** (une loi, un dispositif, une institution, un rapport, un enjeu transversal) ;
- peut être **lu indépendamment** des autres ;
- mais s'inscrit dans un **ensemble cohérent**, pensé comme un **parcours de compréhension progressive**.

## 2. Pourquoi cette série ?

La protection de l'enfance se situe au croisement :

- du **droit** (civil, pénal, administratif, droit des usagers) ;
- des **politiques sociales et sanitaires** ;
- de la **décentralisation**, avec un rôle central des départements ;
- et de **réalités de terrain** souvent complexes, parfois invisibles, souvent mal connues du grand public.

Depuis plusieurs décennies, les textes et dispositifs se sont multipliés :

- grandes **lois de réforme** (2002, 2007, 2016, 2022, et les ajustements récents) ;
- créations d'**organismes** nationaux et locaux (ONPE, CNPE, France Enfance Protégée, observatoires départementaux, CRIP, etc.) ;
- dispositifs **expérimentaux ou ciblés** (Pégase, Santé Protégée, CIVISE, centres de crise, structures de santé mentale pour mineurs) ;
- rapports, évaluations, plans et « pactes » successifs sur la protection de l'enfance.

Le résultat est un paysage :

- **riche** en outils, textes et bonnes intentions ;
- mais souvent **fragmenté**, peu lisible, inégalement appliqué d'un territoire à l'autre.

L'objectif de la série est donc de :

- **rendre lisible** cette accumulation de réformes ;
- **situer** chaque loi, dispositif ou instance dans une **chronologie** et dans une **architecture institutionnelle** ;
- **montrer les continuités et les ruptures** (par ex. avant/après 2007, avant/après 2016, avant/après la loi Taquet) ;
- faire apparaître les **enjeux récurrents** :
  - inégalités territoriales liées à la décentralisation,
  - articulation entre **ASE et système de santé**,
  - gouvernance nationale et rôle de l'État garant,
  - santé mentale des enfants et jeunes protégés,

- place des familles, des enfants eux-mêmes et des professionnels de terrain.

### **3.Organisation de la série de mémos**

La série est construite comme un **cycle thématique** cohérent. À titre indicatif, elle comprendra notamment :

- 1. Frise chronologique de la protection de l'enfance (1793–2025)** : Les grandes dates, lois et tournants historiques.
- 2. Des déclarations aux droits de l'enfant : construction internationale** : Déclaration de 1924, Déclaration de 1959, Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, 1989) et ratification par la France (1990).
- 3. De l'Assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance (ASE)** : Transformation institutionnelle, création de l'ASE, rôle des DDASS, articulation avec PMI et santé scolaire.
- 4. Le virage des années 1970–1980**
  - Loi de 1970 sur l'autorité parentale ;
  - rapports de réforme (dont Dupont-Fauville) ;
  - lois de 1984 et 1986 : droits des familles, limitation des placements abusifs, montée en puissance de l'accompagnement éducatif et psycho-social.
- 5. Décentralisation et spécialisation**
  - Lois de décentralisation, transfert de compétence aux départements ;
  - création des **CRIP**, observatoires départementaux, évolution des pratiques de signalement.
- 6. La loi 2002-2 : droits des usagers et cadre médico-social** : Renforcement des droits des personnes, contrat avec les usagers, inscription dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF).
- 7. La loi du 5 mars 2007 : réforme structurante de la protection de l'enfance** : Prévention, repérage précoce, bilans réguliers, CRIP, diversification des modes de prise en charge.
- 8. La loi du 14 mars 2016 : projet pour l'enfant et stabilité des parcours** : CNPE, PPE, médecin référent, administrateur ad hoc, réforme de l'adoption simple, stabilité du parcours.
- 9. La loi Taquet (2022) : gouvernance et droits des jeunes majeurs** : Fin des hôtels, fratries, parrainage/mentorat, 18–21 ans, droit au retour, personne de confiance, contrôle des antécédents, GIP France Enfance Protégée, renforcement de la PMI, etc.
- 10. Gouvernance nationale actuelle** : CNPE, Haut-Commissariat, GIP France Enfance Protégée, rôle de l'État et des conseils départementaux.
- 11. Dispositifs Santé Protégée et Pégase** : Parcours coordonné de santé, bilans d'entrée, limites et enseignements.
- 12. Santé mentale, violences sexuelles et CIVISE** : Centres de crise, dispositifs spécialisés, recommandations CIVISE, articulation ASE / santé.
- 13. Grands rapports nationaux (ONPE, CIVISE, évaluations Santé Protégée/Pégase)** : Ce que les rapports disent des forces, faiblesses et inégalités du système.
- 14. Assistants familiaux et métiers du social** : Rôle, statut, reconnaissance : colonne vertébrale invisible de la protection de l'enfance.
- 15. Décentralisation et inégalités territoriales** : Ce que la diversité des pratiques départementales produit en termes d'égalité (ou non) des droits pour les enfants.

Cette liste pourra être **complétée, réordonnée ou regroupée** en fonction des avancées de la recherche interne et le cas échéant, de l'actualité législative ou réglementaire.

Ce **Mémo 0** a pour vocation de donner au lecteur la **carte générale** avant d'entrer dans les différents territoires de la protection de l'enfance.

Les mémos suivants permettront :

- d'explorer, un à un, les textes, dispositifs et rapports qui ont façonné – et continuent de façonner – la politique de protection de l'enfance en France ;
- d'identifier les **tensions structurelles** (entre décentralisation et égalité des droits, entre ambitions affichées et moyens réels, entre prévention et gestion de l'urgence) ;
- de préparer un travail plus large : **penser des politiques publiques plus justes, plus lisibles, plus protectrices** pour les enfants et les jeunes confiés à la protection de l'enfance.

La série s'inscrit ainsi dans l'ambition centrale de La Ligne Fine – Institut : **éclairer le débat public par des analyses exigeantes, structurées, et directement utiles à l'action.**